

undefined - lundi 14 février 2022

Vienne

## VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

# Les zones économiques poursuivent leur développement

Clémence LENA



*Il reste encore quelques terrains dans la zone industrialo-portuaire de Loire-sur-Rhône. Photo DR*

**Contrainte par le manque de foncier, Vienne Condrieu Agglomération utilise d'autres outils pour maintenir le dynamisme de ses zones d'activités.**

Vienne Condrieu Agglomération compte 43 zones d'activités, qu'elles soient artisanales, industrielles et tertiaires. La très grande majorité des terrains est occupée, mais cela n'empêche pas le dynamisme économique du territoire.

Ces trois dernières années, de nouvelles entreprises se sont installées ou s'appêtent à le faire. De Marchal à Estrablin à [Fives intralogistics à Chasse-sur-Rhône](#), en passant par 3D Process à Luzinay ou Transalyon à Loire-sur-Rhône, [les implantations sont régulières](#), malgré l'absence de foncier disponible.

Parce que « tout ne se joue pas sur des terrains nus », souligne Pauline Delôme, directrice de l'Agence économique de Vienne Condrieu Agglomération. « Il y a aussi des déménagements et des arrivées dans des locaux laissés vacants. » Les quelques terrains restants, à Estrablin et Loire-sur-Rhône notamment, reçoivent des demandes très régulières.

« Forcément, ce contexte pousse la collectivité à devoir penser un peu différemment sa stratégie. » D'autant que la réglementation et la législation n'incitent pas à développer de nouvelles zones économiques. En résumé, l'Agglo doit faire avec ce qu'elle a.

« La tendance est aujourd'hui de réinvestir dans les zones existantes, un peu plus anciennes, sur lesquelles il y a des optimisations foncières à faire », explique Pauline Delôme. « Cela signifie réinvestir dans les zones en les requalifiant. »

Parmi les aménagements possibles, l'amélioration des dessertes routières, des cheminements piétonniers, des espaces paysagers, la vidéosurveillance... Mais aussi les partenariats entre entreprises : « Lorsqu'il n'y a plus beaucoup de foncier, ça force à regarder ce qu'il est possible de mutualiser, notamment les services, comme les cantines, les grosses salles de réunion, les parkings... »

Les élus de l'Agglo sont également « prêts à investir : la collectivité pourra racheter des terrains quand il y aura des disponibilités ». L'objectif : être acteur de ce qui se passe sur les zones et assurer le maintien d'une vocation industrielle, artisanale, tertiaire, aux sites.

Pour cela, un vaste travail d'analyse zone par zone est lancé. « Le but est de déterminer quels terrains sont ou vont être disponibles et sur lesquels on pourra investir », résume Pauline Delôme, en collaboration avec Martine Faïta, vice-présidente de l'Agglo chargée du développement économique.

Ce travail vers une requalification a démarré avec les zones d'activités de Chasse-sur-Rhône (hors Platières). Elle se poursuivra avec celle de Montplaisir à Pont-Évêque. « C'est une démarche qui se fait en lien avec les entreprises implantées. L'idée, c'est aussi de les inciter à améliorer leurs propres sites. »



*La zone d'activités du Rocher à Estrablin est quasiment pleine. Photo DR*